LA

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. - II Le Père Rutten. - III L'idéal. - IV M. l'abbé Hercule Marsolais. - V Courtes réponses à diverses consultations. - VI Société d'une Messe. - VII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 juin

Dans quelques églises, messe et vêpres chantées du titulaire (avec solennité du Sacré-Coeur de Jésus remise au 20).

Presque partout :

Messe du SACRE-COEUR DE JESUS, double de 1e cl.; mém. du 3e dim. après la Pent.; préf. de la Croix; dernier Ev. du dim. -Aux IIes vêpres, mém, de saint Basile le Grand et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 juin

Dans quelques églises qui ont fait le 13, la solennité du titulaire, on fait aujourd'hui la solennité du Sacré-Coeur de Jésus.

Diocèse de Montréal. — Du 14 juin, saint Basile le Grand; du 21, saint Louis de Gonzague (S. Aloysius).

Diocèse des Trois-Rivières. - Du 22 juin, saint Paulin; du 25, saint Prosper.

Diocèse de Sherbrooke. - Du 27 juin, N.-D.-du-Perpétuel-Secours (Rédemptoristes).

Diocèse de Nicolet. - Du 20 juin, saint Silvère; du 25, saint Guillaume; du 26, saint Daniel.

Diocèse de Valleyfield. - Du 21 juin, saint Louis de Gonzague.

Diocèse de Joliette. — Du 19 juin, sainte Julienne (1).

Diocèse de Mont-Laurier. - Du 5 juin, saint Boniface (Bois-Francs). J. S.

⁽¹⁾ Lorsqu'une église est détruite par un incendie, de manière à ne pouvoir us servir au culte, elle perd son titulaire, qu'on ne mentionne pas dans l'oison A cunctis, dite sur la paroisse, non plus que dans l'oraison du suffrage. n ne peut réciter l'office du titulaire qui n'existe plus.